

ORLEANS – 12 octobre 2018 - NOUVELLE PRÉSIDENTENCE pour le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI). A l'occasion de son Conseil d'Administration qui se tenait le 10 octobre 2018 dans les locaux de l'AMF, à Paris, l'association nationale a élu son nouveau président, Noël FAUCHER, et les membres de son bureau. Ces nominations s'inscrivent dans la continuité des objectifs et des actions engagées depuis plus de 12 ans par les gouvernances successives du CEPRI.

Membre actif au sein de la Commission Mixte Inondation et au sein du conseil de gestion du Fonds de prévention des risques naturels majeurs, Maire de Noirmoutier-en-Île et par ailleurs Président de la Communauté des Communes de l'Île de Noirmoutier, Noël FAUCHER a été élu Président du CEPRI. Son arrivée en tant qu'élu du littoral au sein du CEPRI est aussi l'occasion de rappeler l'importance de la prévention du risque inondation sous toutes ses formes et sur l'ensemble des territoires: débordements de cours d'eau, submersion marine, ruissellement et remontées de nappes.

Marie-France BEAUFILS, présidente sortante, a rappelé la philosophie d'origine du CEPRI et l'importance de la « conception collective » des instances de gouvernance de la structure. Cette nouvelle présidence s'inscrit dans la ligne souhaitée par Eric DOLIGÉ, son fondateur. Pour mémoire, c'est entre autres pour aider les territoires à prévenir les risques liés aux crues et aux inondations de toute nature, et leur permettre de mieux assurer la sécurité des personnes et des biens, que le CEPRI a été créé en 2006 sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Dans cette dynamique et avec la préoccupation permanente de l'intérêt général, le CEPRI apporte un éclairage engagé sur les moyens de réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités exposés au risque inondation.

A l'occasion de ce conseil d'administration, un nouveau bureau a été élu. L'Association des Maires de France représentée par Marie France Beaufils occupe un poste de vice-présidence. Le Conseil départemental du Loiret, à l'origine de la création du CEPRI, représenté par Gérard Malbo, prend un mandat de vice-président. Le secrétariat général sera dorénavant assuré par la ville d'Orléans par la voix de Stéphanie Anton. Le SYAGE par la représentation de son président, Alain Chambard, renouvelle son mandat de trésorier de l'association.

A propos du CEPRI : le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation (CEPRI) est une association nationale de collectivités territoriales fondée en décembre 2006. C'est un centre de ressources à la disposition des collectivités territoriales pour les aider à mieux communiquer sur le risque, anticiper les dégâts et les dommages causés par une inondation et pour se donner les moyens de reconstruire et retourner à une vie « normale » le plus rapidement possible. Il apporte un appui technique et une expertise aux instances locales, nationales et européennes pour contribuer à promouvoir l'enjeu des territoires résilients à l'inondation. Il représente nationalement les collectivités territoriales sur le sujet des politiques publiques de gestion du risque inondation. Il accompagne les collectivités territoriales et leurs groupements dans la mise en place des réglementations nationales ainsi que dans la conception de démarches innovantes. Il forme et sensibilise aux risques d'inondation. Il produit des outils techniques de référence à travers la publication de guides méthodologiques et de rapports. Il fait vivre un réseau d'échanges et de savoir-faire pour tous les acteurs du risque d'inondation.

Parcours de Noël FAUCHER : Noël FAUCHER, Maire de Noirmoutier-en-Île est également Président de la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier. Elu d'un territoire concerné par le risque de submersion marine et ayant vécu la tempête Xynthia de 2010, Noël FAUCHER est particulièrement impliqué dans la politique de prévention (PAPI depuis 2012, organisation d'un concours d'idées pour l'aménagement de la commune en lien avec le risque, nombreuses actions de sensibilisation des populations...). Ancien attaché parlementaire, il connaît particulièrement les mécanismes politiques et parlementaires. Il siège en parallèle à l'AMF (Association des Maires de France) et à l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral).